66 Pyrénées-Orientales
c|a.u.e
Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement

EXPOSITION - Document technique et de prêt

Les Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement sont issus de la loi sur l'architecture n•77 du 3 janvier 1977. Ils ont pour objectif de promouvoir la qualité de l'architecture et de son environnement dans les conditions fixées par leurs missions. L'une de leurs missions fondatrices est de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.

Ainsi, le CAUE des Pyrénées- Orientales et l'Union Régionale des CAUE du Languedoc-Roussillon s'engagent à créer les conditions de cette sensibilisation en réalisant des expositions.
Les expositions produites par l'Union régionale des CAUE LR sont destinées à devenir itinérantes dnas l'objectif d'une meilleure diffusion de la culture de l'architecture et de son environnement, pour la construction d'une culture partagée sur les territoires.

Ce catalogue présente l'exposition : PROFIL BOIS en Languedoc-Roussillon, les conditions de prêt et de montage.

L'équipe du CAUE des Pyrénées-Orientales reste à votre disposition pour vous apporter tout renseignement complémentaire.

SOMMAIRE

1 CONTEXTE
2 OBJECTIFS ET MÉTHODOLOGIE
3 DESCRIPTIF DU CONTENU L'EXPOSITION
4 CONVENTION DE PRÊT
5 VISUELS
6 CRÉDITS
7 CONTACTS

1. CONTEXTE

Cette exposition a été conçue et réalisée par L'Union Régionale des Conseils D'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement en Languedoc-Roussillon (CAUE de l'Aude, du Gard, de l'Hérault, de la Lozère et des Pyrénées-Orientales), avec la participation du Comité National pour le Développement du Bois.

2. OBJECTIF ET METHODOLOGIE

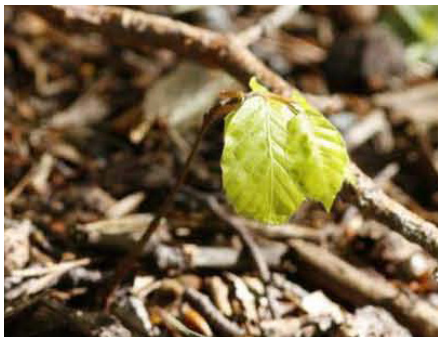

L'objectif de l'exposition est de faire découvrir et partager la richesse, la diversité et créativité des réalisations réussi utilisant le bois en région Languedoc-Roussillon.

C'est le signe de la capacité des acteurs régionaux à intégrer les innovations nécessaires aux objectifs d'un développement durable. Le bois, comme possible réconciliation entre modernité et tradition, se met ici au service de la qualité de notre cadre de vie. A travers l'habitat, les espaces publics, les lieux de production ou de détente, nous vous invitons à parcourir avec l'exposition • profil bois • un itinéraire régional pour découvrir des réalisations d'aujourd'hui.

Nous espérons qu'elles seront source d'inspiration pour vos projets de demain !

3. DESCRIPTIF DE L'EXPOSITION

L'exposition est constituée de :

• 18 panneaux en toile de bâche plastifiée
d'un format vertical de 84 cm x 200 cm, avec 4 oeillets à chaque coin.
• 2 livrets d'accompagnement, au format
24 X 32 cm

(d'autres exemplaires peuvent être mis à disposition de l'emprunteur au prix de 2 euros l'unité)

Sommaire

Panneau 1 : Présentation générale de l'Expo

Panneau 2 : Bois, une ressource locale

Panneau 3 : Le Bois, un matériau de qualité

Panneau 4 : Le Bois, un matériau de construction

Panneau 5 : Maison dans les pins

Panneau 6 : Maison pierre et bois

Panneau 7 : Maison suspendue

Panneau 8 : Maison bioclimatique

Panneau 9 : Maison individuelle

Panneau 10 : Aménagement urbain

Panneau 11 : Maison de produits du terroir

Panneau 12 : Gîtes ruraux

Panneau 13 : Logements sociaux

Panneau 14 : Hangar agricole

Panneau 15 : Espace découverte et de culture

Panneau 16 : Extensions

Panneau 17 : Surélévations

Panneau 18 : Jeux de charpente

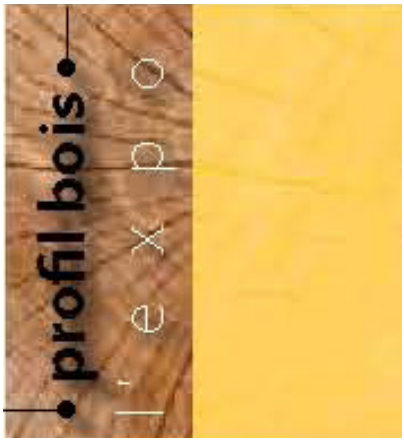

4. CONVENTION DE PRET

Veuillez trouver ci-après la convention à compléter, à signer en 2 exemplaires pour pouvoir emprunter l'exposition en partie ou en totalité.

CONVENTION DE PRET D'EXPOSITION
PROFIL BOIS

ENTRE :
..... dont le siège est situé à ....., représenté par ....., ... d'une part,

ET :
Le CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET D'ENVIRONNEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES, association créée par la loi du 3 janvier 1977, ayant son siège 11 rue du Bastion Saint-François à Perpignan, ci-après désigné CAUE 66, représenté par son Directeur, Stéphane VALLIERE d'autre part.

Il a été convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 : OBJECTIF GENERAL
Le CAUE 66 met à disposition du preneur 17 panneaux (en toile plastifiée) de l'exposition « Profil Bois ».

ARTICLE 2 : DESCRIPTION ET CONTENU DE L'EXPOSITION
A travers l'habitat, les espaces publics, les lieux de production ou de détente, l'exposition « Profil bois » est un itinéraire régional pour découvrir des réalisations bois d'aujourd'hui en région Languedoc Roussillon.

ARTICLE 3 : PRESTATIONS ANNEXES
Dans le cas où le montage de l'exposition nécessiterait l'intervention d'un personnel et d'un matériel spécialisé, les frais y afférant seront à la charge du preneur.

ARTICLE 4 : LIEU ET DUREE
L'exposition est mise à disposition du preneur du..... au ..... (le temps de transport aller et retour est compris dans cette durée)

ARTICLE 5 : TRANSPORT
Le CAUE 66 indiquera au preneur le lieu où il devra prendre le matériel de l'exposition. Les frais et risques du transport sont à la charge et sous la responsabilité du preneur, le transporteur étant choisi par celui-ci. Le preneur prendra rendez-vous avec le CAUE 66 préalablement pour l'enlèvement et le retour dont il a la charge.

ARTICLE 6 : PERTES ET DETERIORATIONS
Le preneur informera le CAUE 66 de tout manquant ou dégradation. Il informera de la même façon le CAUE 66 de tout dommage total ou partiel subi par le matériel au cours de l'exposition.
Les remises en état des dégâts constatés au cours de la période de location seront à la charge du preneur.

ARTICLE 7 : ASSURANCE
Sauf convention contraire, le matériel de l'exposition sera assuré par le preneur par une police tous risques, de clou à clou, en valeur agréée, avec clause de non recours contre le transporteur, l'emballeur et l'organisateur, et cou vrant les risques de dépréciations. Une copie du contrat d'assurance sera à adresser au CAUE 66. L'ensemble de l'exposition devra être pris en charge, assuré et restitué quelque soit les éléments qui seront présentés dans le lieu d'accueil.
Valeur globale à assurer : 2 000 €

ARTICLE 8 : SECURITE
Le preneur prendra toutes les précautions nécessaires et, le cas échéant celles qui lui auront été prescrites par le CAUE 66 pour que le matériel soit conservé dans les meilleures conditions de sécurité.

ARTICLE 9 : MODIFICATION DE L'EXPOSITION
Toute modification du contenu ou de la destination de l'exposition devra faire l'objet d'un accord préalable du CAUE 66.

ARTICLE 10 : PROTOGRAPHIE ET REPRODUCTION
Sauf autorisation expresse du CAUE 66, toute reproduction du matériel de l'exposition est strictement interdite.

ARTICLE 11 : MENTION DU NOM
Le preneur s'engage à faire mention du nom du CAUE par la présence du logo du CAUE LR et CAUE 66 et suivant la formule suivante : Exposition produite par les Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la région Languedoc Roussillon, pour tous les documents de présentation et de communication de l'exposition qui feront l'objet d'une validation par le CAUE 66.

ARTICLE 12 : MONTANT
Le CAUE 66 propose l'exposition gratuitement.

ARTICLE 13 : RESPONSABILITE DU PRENEUR
Le preneur est seul responsable vis-à-vis du CAUE 66 de la circulation de l'exposition dans les conditions définies à l'article 13. Il devra respecter les lieux et dates prévus à l'article 4. Il s'oblige à faire respecter toutes les clauses du présent contrat.

ARTICLE 14 : RESILIATION
En cas de faute grave du preneur, le CAUE 66 aura la faculté de résilier le contrat de plein droit et sans préavis. Il pourra en conséquence, reprendre immédiatement le matériel de l'exposition aux frais du preneur.

ARTICLE 15 : LITIGE
Tout litige du présent contrat sera de la compétence des tribunaux de Perpignan.

Fait à ....., le .....

Le preneur,
.....

La Présidente du CAUE 66
Marie-Pierre SADOURNY

Les pages suivantes vous présentent, en réduction, les panneaux qui constituent l'exposition, il n'y a pas d'ordre imposé pour l'accrochage, si ce n'est le panneau d'introduction à l'exposition qui doit être placé au début. Chacun a la liberté d'organiser une scénographie selon le lieu d'exposition.

Ci-après quelques visuels présentant l'exposition.

• profil bois • expo

Hangar agricole

Palau de Cerdagne

FICHE TECHNIQUE

Maîtrise d'ouvrage Commune de Palau de Cerdagne / Bureau d'études ANGLADE structures bois, Port Vendres 66 / Entreprise charpente bois SARL CONDOMINAS / Réalisation 1999 / Lieu : Palau de Cerdagne (66) / Coût : 1 006 159 Francs HT (153 400 € HT)

Un bâtiment utilitaire respectueux du paysage qui rime avec bon sens, simplicité et mise en œuvre soignée.
Ce batiment agricole réussit la gageure de l'implantation d'un bâtiment de grande superficie dans un paysage ouvert, aux nombreuses co-visibilités. Complétant deux hangars existants, il suit leur direction de sorte à unifier l'ensemble de la propriété et à l'asseoir dans le paysage. Implanté sur une faible pente, il s'installe parallèlement aux courbes de niveaux, aux lignes bocagères et à la ripysylve du cours d'eau tout proche. Ce bâtiment de 60m de long et de 17m de large est couvert d'une toiture à deux pentes de teinte très sombre, très discrète vue de loin, contrairement aux hangars existants aux toits trop brillants. Toute la richesse et l'élégance de ce bâtiment se découvrent à l'intérieur. La structure porteuse est constituée de 13 arcs en lamellé-collé, portant chacun deux arbalétriers, stabilisés par des pièces rayonnantes en bois massif. Ce bâtiment constitue un très bel exemple de réinterprétation des architectures rurales traditionnelles, dans un vocabulaire comptemporain : simplicité de volume, emploi de matériaux peu onéreux (polycarbonate, lamellé-collé et bois massif d'essence locale) et faisant appel à des techniques de mise en œuvre simple (assemblages par boulons ou goussets en contre-plaqué).

La mangeoire de cette stabulation s'établit sur tout le linéaire sud, entièrement tournée et ouverte sur le paysage, offrant ainsi une vue panoramique sur les montagnes lointaines.

Le linéaire nord, protégé, abrite les box destinés à l'allaitement des jeunes veaux.

Chaque trame bénéficie d'un éclairage diffus au nord, constitué par l'interposition de plaques translucides de polycarbonate dans les éléments de bardage bois.

• **profil bois** • Exposition réalisée par les **Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement** de l'Aude, du Gard, de l'Hérault, de la Lozère et des Pyrénées-Orientales dans le cadre de l'**Union Régionale des CAUE Languedoc-Roussillon** • Avril 2009 • Panneau N° 14

• profil bois • expo

Maison pierre et bois

Saint-Théodorit

FICHE TECHNIQUE

Maîtrise d'œuvre Benoît Gillet, architecte / Entreprise bois Différence bois à Vic-le-Fesq (30) Rebuttinet / Année de réalisation 2003 / Surface 190 m² SHON

Le bois dialogue avec la pierre et le site
Adossée à un mur en pierre des Cévennes qui la protège des vents dominants, la construction, isolée par des plots, s'avance sur un promontoire qui domine au sud la rivière du Vidourle, dix mètres plus bas. Un premier corps de bâtiment, construit en simple rez-de-chaussée, s'appuie sur le mur amont. Un second bâtiment, perpendiculaire au précédent, se prolonge par une terrasse en porte-à-faux sur la falaise.

Les deux bâtiments sont en ossature bois, habillée d'un bardage en red cedar. La toiture, réalisée en zinc, affirme la légèreté de l'ensemble.
A l'étage, la chambre s'ouvre par un grand mur de verre sur une nouvelle terrasse, toiture de la pièce à vivre du rez-de-chaussée.
La circulation, reportée au Nord, distribue des espaces en enfilade qui s'ouvrent sur une grande terrasse et, au-delà, vers le panorama formé par les côteaux de la Courne.

Au rez-de-chaussée, un volume de verre, placé en rotule entre les deux ailes, accueille l'entrée. Il forme un espace intermédiaire entre le dehors et le dedans, face au patio planté de bambous.

• **profil bois** • Exposition réalisée par les **Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement** de l'Aude, du Gard, de l'Hérault, de la Lozère et des Pyrénées-Orientales dans le cadre de l'**Union Régionale des CAUE Languedoc-Roussillon** • Avril 2009 • Panneau N° 6

• profil bois • expo

Maison individuelle

Font Romeu

FICHE TECHNIQUE

Maîtrise d'œuvre Gérard Schmitt, architecte (88) / Réalisation 1985 / Lieu Font Romeu (66)

Le bois massif en empilement
Ce projet de maison de moyenne montagne constitue un bon exemple d'utilisation contemporaine de procédés constructifs traditionnels. La construction, située dans un environnement chaotique, s'adapte parfaitement au relief et au contexte bâti.
Le bâtiment, organisé sur trois demi-niveaux, emploie le procédé constructif traditionnel des fustes, rondins de bois bruts, ajustés les uns sur les autres en un mur étanche et solide. Cependant, cette expression architecturale originale n'a rien à voir avec les modèles de catalogue canadiens ou norvégiens qui défigurent nos paysages.

Les volumes habitables, implantés avec justesse, tirent parti de la situation du terrain : forte déclivité vers le sud offrant une vue panoramique sur la Cerdagne et le Puigmal. Ainsi, ce projet discret fait oublier qu'il se situe dans un lotissement.

Au nord, la toiture à deux pentes dissymétriques, venant presque «chercher» le sol, protège les parois verticales des intempéries et des regards du voisinage amont.

Plus courte au sud, la toiture abrite un spacieux balcon à vivre, ouvert sur le paysage, et protège la façade du soleil en été.

• **profil bois** • Exposition réalisée par les **Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement** de l'Aude, du Gard, de l'Hérault, de la Lozère et des Pyrénées-Orientales dans le cadre de l'**Union Régionale des CAUE Languedoc-Roussillon** • Avril 2009 • Panneau N° 9

• profil bois • expo

Aménagement Urbain

Front de mer de Port Leucate

FICHE TECHNIQUE

Maîtrise d'ouvrage Mairie de Leucate / Maîtrise d'œuvre Raffy (architecte mandataire), C. Certain, E. Martin, G. Barcelonna (architecte associé), G. Amphoux (paysagiste), Agence AD Espelence, Lepori Ingénierie / Entreprise bois LOISIR BOIS- Argelès (66) / Réalisation 1999 1ère phase, 2006 2ème phase / Lieu Port Leucate (11) / Coût 2,2 + 2 M€

Le thème du ponton réinterprété

Une promenade en bois, ponctuée de bancs, souligne la base du cordon dunaire

Le bois décline ses usages dans l'espace public
Il y a une dizaine d'années, la jeune municipalité de Port Leucate lance un concours d'aménagement pour donner une image nouvelle au front de mer. Le bois retrouve alors le chemin des stations balnéaires, réinterprété sur un mode contemporain. La mise en scène du front de mer, basée sur des rapports de sensualité entre le sable, l'eau, le soleil et le bois, génère des lieux de promenade et de repos.

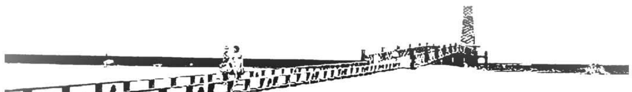

Le bois est un prétexte à regarder autrement.
«C'est un matériau vivant, qui bouge ; on peut le refaire, le remplacer. Contrairement au béton, son entretien est une mise à niveau, un plaisir de vie.»
Eric Raffy

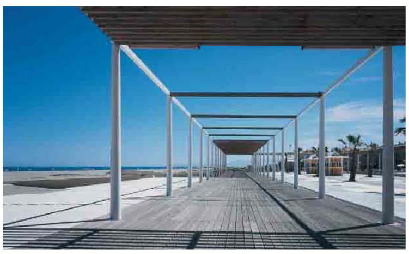

• **profil bois** • Exposition réalisée par les **Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement** de l'Aude, du Gard, de l'Hérault, de la Lozère et des Pyrénées-Orientales dans le cadre de l'**Union Régionale des CAUE Languedoc-Roussillon** • Avril 2009 • Panneau N° 10

Maison bioclimatique
La Salle Prunet

FICHE TECHNIQUE

Maîtrise d'œuvre : Le compas dans l'œil architecte - Jean-Marc Prism / Entreprises bois: Entreprise Michel et Entreprise Garbol / Réalisation: 2007 / Surface hors œuvre nette: 158 m² / Coût: 207 000 € HT

Le métal utilisé apporte une touche de modernité

Bardage réalisé en clin de douglas naturel posés à joints ouverts

Mixité de matériaux pour le volume d'garage

Le bois comme réponse à une architecture aux qualités environnementales

Cette maison de conception bio-climatique a été réalisée entièrement en bois afin de souligner le dessin délibérément contemporain des façades et d'inscrire la maison dans le paysage cévenol où elle se situe. Conçue en deux demi-niveaux pour s'adapter à la pente du terrain, la maison se compose de deux volumes rectangulaires imbriqués l'un dans l'autre : le premier est posé sur un mur en pierre de schiste tandis que le second s'accroche à une terrasse en bois de douglas, en porte à faux sur la pente du terrain.

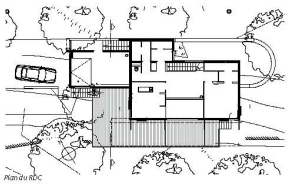

Plan du RDC

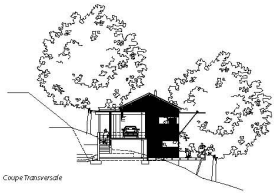

Coupe Transversale

Plusieurs éléments passifs ont été mis en œuvre afin de répondre aux exigences bio-climatiques.

Ainsi un patio orienté nord-est permet de rafraîchir la maison l'été tandis qu'un brise-soleil métallique de 3 m de portée protège la façade sud, sans priver l'habitation du soleil l'hiver. La couverture du garage a été végétalisée, l'isolation thermique et acoustique réalisée en fibre de bois (homatherm). Une cheminée à granulats de bois assure le chauffage et l'eau chaude tandis que l'eau de pluie des toitures est récoltée dans une citerne enterrée, destinée à l'arrosage des bancals (terrasses mises en culture et soutenues par des murets).

Adaptation à un parcellaire étroit et très pentu

Imbrication de volumes bois et béton

• profil bois • Exposition réalisée par les **Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement** de l'Aude, du Gard, de l'Hérault, de la Lozère et des Pyrénées-Orientales dans le cadre de l'**Union Régionale des CAUE Languedoc-Roussillon** - Avril 2009 - Panneau N° 8.

Gîtes ruraux
Fraïsse-sur-Agout

FICHE TECHNIQUE

Maîtrise d'ouvrage : Communauté de communes de la montagne du Haut-Languedoc / Maîtrise d'œuvre: Christian Fau architecte (Montpellier) et Benoît Gillet architecte associé (Rhônes) / BET : Jacques Anglade (66) / Entreprise bois : Toitures Montélimar - Montélimar (26) / Réalisation: 2004 / Coût: 640 000 € HT

Une série de six gîtes s'aligne le long de la rivière Agout, chacun profitant d'un espace extérieur protégé.

Le bois pour des vacances «nature»

Situé au cœur du Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc, le Campotel occupe les berges de la rivière Agout. Son extension récente, sous la forme de gîtes, affiche des qualités architecturales répondant au souci de privilégier une proximité avec l'environnement naturel. Les six unités autonomes, de 60m² chacune, sont construites en ossature bois et bénéficient du réseau de chauffage bois collectif, mis en œuvre par la commune pour chauffer ses bâtiments communaux. Elles sont équipées de cheminées et bénéficient d'un espace extérieur de jardin et terrasse.

Les bardages sont réalisés en planche de pin Douglas sur les façades Est, Sud et Ouest. Le zinc recouvre et protège le côté Nord.

La pièce à vivre se confronte en partie au dos en cuivre de l'unité précédente, mais bénéficie également des vues sur la rivière.

• profil bois • Exposition réalisée par les **Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement** de l'Aude, du Gard, de l'Hérault, de la Lozère et des Pyrénées-Orientales dans le cadre de l'**Union Régionale des CAUE Languedoc-Roussillon** - Avril 2009 - Panneau N°12

Logements sociaux
Brenoux

FICHE TECHNIQUE

Maîtrise d'ouvrage: Société Hérault Logis Habitation / Maîtrise d'œuvre: Marie-Claire Besson, architecte/ Entreprises bois: Lozère charpente / Type de construction: Logements sociaux : 2 T3, 1 T4 et 1 T5 / Réalisation: 2006 / Surface: 390 m² SHON / Coût: 336 000 € TTC

Le bois pour s'inscrire dans la tradition

Ces quatre logements sociaux, réalisés en secteur protégé, reflètent la trame villageoise avec ses unités de vie, ses annexes, ses ruelles et ses passages couverts. Observant les contraintes du site classé de Bâlduc, le cahier des charges du lotissement communal et les prescriptions architecturales sur la volumétrie, la couverture et les matériaux, l'opération recrée l'ambiance des villages de la vallée et reprend la morphologie du hameau. Le projet respecte la Charte de l'Union sociale pour l'Habitat Languedoc-Roussillon.

L'ensemble mêle une typologie traditionnelle aux volumes simples et une écriture contemporaine par le traitement des annexes et des rotules de liaison en bois, ainsi que par les toitures à faible pente.

Les bardeaux de toiture aux teintes grisâtres se fondent à la couleur des toitures traditionnelles de la vallée.

• profil bois • Exposition réalisée par les **Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement** de l'Aude, du Gard, de l'Hérault, de la Lozère et des Pyrénées-Orientales dans le cadre de l'**Union Régionale des CAUE Languedoc-Roussillon** - Avril 2009 - Panneau N° 13

Extensions
Dans le temps et l'espace

FICHE TECHNIQUE

• Extension d'une maison •
Maîtrise d'œuvre: Valérie Finez, Franck Montel, François Jarrin architectes / Année de réalisation: 2006 / Lieu: Campestre-et-Luc / Surface: 95 m² SHON, 150 m² SHOB / Coût: 67 000 € TTC

• Extension d'une clède •
Maîtrise d'œuvre: Atelier EPA, Laurent Vincent, architecte / Année de réalisation: 2000 / Lieu: Florac / Surface: 120 m² SHON / Coût: 92 000 € HT

• Extension d'un garage •
Maîtrise d'œuvre: Marc Fabregat, architecte / Année de réalisation: 2000 / Lieu: Saint-Christol-lès-Alès / Surface: 41 m² SHON / Coût: 30 000 € TTC

Extension d'une maison à Campestre-et-Luc (30)

L'agrandissement de ce gîte permet d'offrir un espace ouvert sur le paysage naturel environnant. La volumétrie simple et le traitement contemporain de l'extension constrastent avec l'existant par sa légèreté et sa fragilité.

Extension d'une clède à Florac (48)

Cette extension d'une clède-séchoir à châtaignes cévenol-mêle habilement le schiste et le bardage en douglas, réalisé sur une structure poteaux-poutres : un mariage bois et pierre parfaitement réussi, associant patrimoine vernaculaire et modernité.

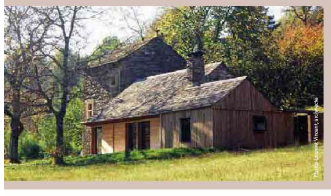

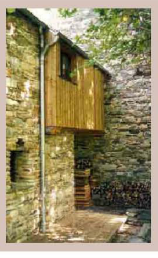

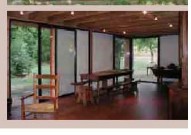

Extension par surélévation d'un garage à Saint-Christol-les-Alès (30)

Calée entre deux maisons, la surélévation a été réalisée en ossature bois. La légèreté du système constructif a permis de conserver les fondations existantes.

La préfabrication d'une partie de la structure a représenté une économie financière significative.

• profil bois • Exposition réalisée par les **Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement** de l'Aude, du Gard, de l'Hérault, de la Lozère et des Pyrénées-Orientales dans le cadre de l'**Union Régionale des CAUE Languedoc-Roussillon** - Avril 2009 - Panneau N° 16

6. CREDITS

Production :
© CAUE LR / Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Languedoc-Roussillon
Réalisation et impression : 2010

7. CONTACT

CAUE des Pyrénées-Orientales
11, rue du Bastion Saint-François
66000 PERPIGNAN
Tel : 04 68 34 12 37
contact@caue66.fr

Site Internet des CAUE du Languedoc-Roussillon : http://www.caue-lr.fr/
Site Internet du CAUE66: **www.caue66.fr**